



Direction régionale de l'alimentation l'agriculture et de la forêt

ATTESTATION DE TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE

Nous, soussignés,

Nom de l'entreprise

Adresse de l'entreprise

attestons que les produits ci-après ont été traités dans les conditions indiquées ci-dessous :

végétaux ou produits végétaux traités :

traitement :

- type de traitement :
 - pulvérisation
 - trempage
 - enrobage
 - autres (préciser) :

- nom du produit commercial (PC) utilisé :
- nom de la substance active (SA) :
- *concentration (dose de SA dans le produit commercial) :
- *dose de traitement (quantité de PC / unité de végétal exporté) :

- date du traitement :

certificat phytosanitaire n°:.....

Fait à _____, le _____

Signature du responsable des opérations et cachet de l'entreprise

*Concentration du produit utilisé = X g de substance active dans Y litre de produit commercial (ex. 200 g de SA / 1 L de PC)

*Dose traitement = Y litre de produit commercial pour 100 litres d'eau (ex. 0,800 L de PC / hl d'eau)
ou Y kg de produit commercial par kg de semences

Remarque : l'abréviation du litre peut s'écrire « L » pour éviter la confusion entre la lettre « l » et le chiffre « 1 ».